

LES REVENUS DANS LE NORD-OUEST
DE L'ONTARIO

Question n° 2436—**M. Reid:**

1. Quels sont les chiffres sur le chômage pour les cinq dernières années relativement aux circonscriptions électorales de Kenora-Rainy River, Fort William, Port Arthur et pour la région du Nord-Ouest de l'Ontario?

2. Quel est l'indice de l'augmentation des revenus pour les cinq dernières années dans les régions susmentionnées?

3. Quel est l'indice de l'augmentation des revenus au cours des cinq dernières années pour les régions susmentionnées par rapport à la moyenne nationale?

Fort-William
Port-Arthur
Fort-Frances
Kenora
Nord-Ouest de l'Ontario

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et le ministère du Revenu national m'informent comme il suit:

1. Nous ne disposons pas de chiffres pour les circonscriptions électorales. Le tableau ci-après indique la moyenne annuelle de travailleurs non placés et enregistrés aux centres de main-d'œuvre au cours des cinq dernières années dans la région du Nord-Ouest de l'Ontario:

1962	1963	1964	1965	1966
2,294	2,128	1,841	1,471	1,316
3,279	3,035	2,606	2,108	1,919
607	508	563	531	439
845	795	767	897	752
7,025	6,466	5,777	5,007	4,426

Les régions desservies par les centres de Fort-William et de Port-Arthur correspondent à peu près aux circonscriptions électorales, et la région desservie par les centres de Fort-Frances et de Kenora couvre la même superficie que la circonscription électorale de Kenora-Rainy-River.

2. Les chiffres concernant le revenu ne sont pas disponibles par circonscription électorale de façon à permettre une comparaison, mais les statistiques ci-dessous concernant le revenu global déclaré sur les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers sont censées se rapporter au territoire que la question dénomme la région du Nord-Ouest de l'Ontario:

District

Kenora
Rainy-River
Thunder-Bay
Total

Revenu global (en milliers de dollars)		Pourcentage d'augmentation pour 5 ans (1959-1964)
1959	1964	
50,414	60,705	20.4
27,378	31,759	16.0
182,092	217,306	19.3
259,884	309,770	19.2

3. Le taux d'augmentation sur une base semblable, pendant la même période de 5 ans pour tout le Canada, a été 39.3 p. 100.

LA FONDATION D'UN VILLAGE DE HAUTES
TERRES À IONA (N.-É.)

Question n° 2531—**M. Muir** (Cap-Breton-Nord et Victoria):

1. A quelle date a-t-on approuvé l'étude, faite aux termes de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (ARDA), ayant pour fin d'étudier la possibilité de fonder un village des Hautes terres à Iona, Île-du-Cap-Breton (Nouvelle-Écosse) et de préparer un projet à cette fin?

2. Qui dirige, ou a dirigé, cette étude?

3. A-t-on terminé cette étude, et dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

4. Quelles sont les conclusions de l'étude susmentionnée, et quel projet a-t-on préparé?

5. Combien a coûté cette étude?

6. Quelle rémunération à ce jour ont reçue ceux qui ont effectué cette étude?

[M. l'Orateur.]

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts et du Développement rural): 1. Le 21 décembre 1965.

2. Le professeur H. Spence-Sales, Université McGill.

3 et 4. L'étude est incomplète en ce sens que la Nouvelle-Écosse n'a pas encore reçu de rapport. Le gouvernement provincial s'attend à recevoir le rapport d'ici deux ou trois semaines. Les résultats de l'étude et le projet ne seront connus qu'à ce moment-là.

5. Le prix convenu avec la Nouvelle-Écosse est de \$6,000.

6. La rémunération fait l'objet d'une entente entre la province et l'entrepreneur. Le gouvernement fédéral n'a aucun rapport direct avec l'entrepreneur; la province voit à facturer les frais du projet au gouvernement fédéral.